

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Elisabeth De Lavergne, Kaouthar Benameur, Rémi Darmon, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Eric Lucas, Pierrick Courilleau

Absents excusés représentés :

Anne-Charlotte Bénichou	Pouvoir à Didier Missenard
Pierre Bertiaux	Pouvoir à Mireille Delafaix
Albert Da Silva	Pouvoir à Véronique France-Tarif
Caroline Danhiez-Caillot	Pouvoir à Louis Leroy
Pierrick Courilleau (jusqu'à 20h44)	Pouvoir à Eric Lucas

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 31
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Patrick Villette est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-95 – FINANCES – SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A PROJETS : ATTRIBUTIONS ET AVANCES POUR LES COOPERATIVES SCOLAIRES- CLASSE DE DECOUVERTE

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2023-25 du 11 avril 2023 approuvant le vote du budget primitif 2023 de la commune d'Orsay,

Vu la délibération n°2023-27 du 11 avril 2023 attribuant les subventions aux associations,

Vu la commission des finances, du développement économique et des affaires générales en date du vendredi 17 novembre 2023,

Considérant la demande de subvention formulée par les coopératives scolaires de l'élémentaire du Centre et du Guichet pour l'organisation des classes de découvertes pour l'année scolaire 2023-2024,

Considérant l'intérêt des projets des classes de découvertes présentés par les coopératives scolaires porteuses de ces projets,

Considérant les deux projets de classes de découvertes présentés ci-dessous et la nécessité de voter les subventions nécessaires à leur financement :

Écoles	Classes	Date	Lieu	exercice 2023		exercice 2024	
				Coût TTC estimatif	Acompte dec 2023 30%	avant le départ 60%	10% au retour
Élémentaire du Centre	2 classes de CM1/CM2	du 02 au 05 avril 2024	STELLA MARIS (62780)	21 280 €	6 384 €	12 768 €	2 128 €
Elémentaire du Guichet	2 classes de CM2	Du 13 au 17 mai 2024	ST LUNAIRE (35800)	23 660 €	7 098 €	14 196€	2 366€
Totaux				44 940 €	13 482 €	26 964 €	4 494 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de verser une avance correspondant à 30% du coût prévisionnel des classes de découvertes 2023-2024 pour la coopérative scolaire du Centre et du Guichet au titre du budget 2023.
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Centre pour un montant de 6 384 €.
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Guichet pour un montant de 7 098 €.

- **Décide** de verser une avance de 60% du coût prévisionnel des classes de découvertes 2023-2024 pour la coopérative scolaire du Centre et du Guichet au titre du budget 2024.
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Centre pour un montant de 12 768 €.
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Guichet pour un montant de 14 196 €.

- **Décide** de verser le solde de 10% du coût prévisionnel des classes de découvertes 2023-2024 ajusté au réel des effectifs partants pour la coopérative scolaire du Centre et du Guichet au titre du budget 2024.
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Centre pour un montant de 2 128€.
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Guichet pour un montant de 2 366 €.

- **Précise** que le solde sera ajusté au regard du nombre de départs effectifs et fera l'objet d'une délibération spécifique d'attribution avant la fin de l'année scolaire 2023/2024.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le **23 NOV. 2023**
et de la publication le **23 NOV. 2023**

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'ORSAY" and a central emblem. The signature is a fluid, cursive script.